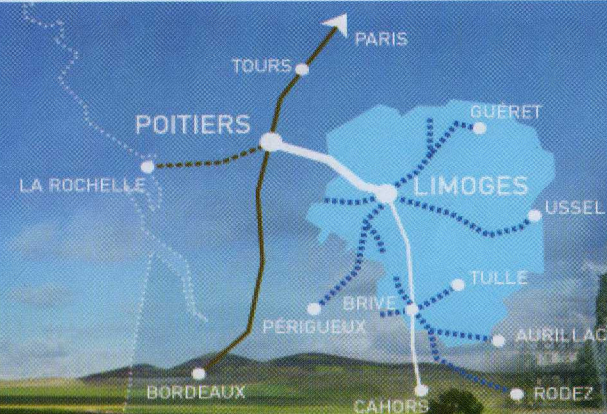


Lgv

POITIERS - LIMOGES



LA LGV POITIERS-LIMOGES : LES CHIFFRES-CLÉS

La Ligne à Grande Vitesse Poitiers-Limoges est un projet inscrit dans la loi « Grenelle de l'environnement 1 » du 3 août 2009. Grâce aux dessertes directes et aux complémentarités avec le réseau TER, **elle bénéficie à 8 départements et 2,2 millions d'habitants.**

- Elle offrira :
- **10 allers-retours par jour** entre Paris, Poitiers, Limoges et Brive-la-Gaillarde (dont 2 jusqu'à Cahors) ;
 - **2 allers-retours par jour** vers Lille (desserte de l'aéroport Charles-de-Gaulle) et Strasbourg, sans passer par Paris-Montparnasse.

115 km de ligne nouvelle, dont une partie à voie unique, et une vitesse d'exploitation de 320 km/h.

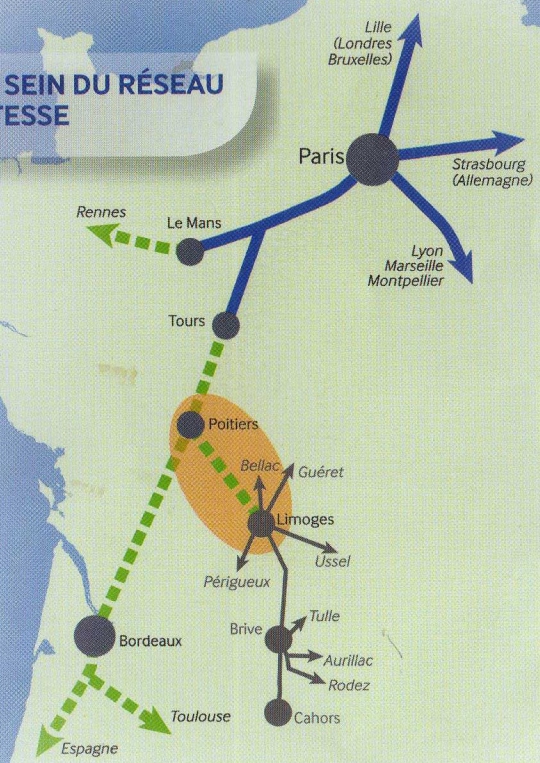
La desserte de 4 gares existantes : Poitiers, Limoges-Bénédictins, Brive-la-Gaillarde et Cahors.

Un trafic estimé à 2,5 millions de voyages/an à l'horizon 2020.

Un coût du projet estimé entre 1,5 et 1,6 milliard d'euros, aux conditions économiques de 2009.

Un gain de temps d'une heure pour toutes les liaisons avec Paris.

LE PROJET AU SEIN DU RÉSEAU À GRANDE VITESSE



**Brive-la-Gaillarde à 3h de Paris ;
Limoges à 2h de Paris ;
Poitiers à 35 min. de Limoges.**

■ Lignes à grande vitesse en service
■ Lignes à grande vitesse à l'étude

